

Formation courte

Maître d'apprentissage : accompagner vers l'autonomie

OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES

Avec plus de 837 000 contrats d'apprentissage signés en 2022, les entreprises font le pari de l'emploi. Faire le choix de recruter un apprenti est une véritable opportunité pour l'entreprise qui choisit de transmettre son savoir et ainsi de capitaliser sur ses connaissances. L'apprentissage reste néanmoins une formation exigeante, qui mérite une attention toute particulière pour éviter le décrochage scolaire en cours de formation, alors que 20 % environ des contrats en alternance sont rompus avant leur terme. Une solution : la professionnalisation des maîtres-d'apprentissages. A la fois soutien, guide et facilitateur, leur rôle est de favoriser l'intégration de l'apprenti au sein de l'entreprise et de prévenir les éventuelles difficultés rencontrées lors du parcours.

À l'issue de la formation, les participant-es seront capables :

- > de définir le rôle et le cadre de la fonction de maître d'apprentissage
- > d'accueillir et de faciliter l'intégration de l'alternant
- > d'accompagner le développement des apprentissages et l'autonomie professionnelle de l'alternant
- > de participer à la transmission des savoir-faire et à l'évaluation des apprentissages



INFORMATIONS

» PUBLICS

Cette formation s'adresse à tous publics : salariés en CDD/CDI, travailleurs non salariés, chefs d'entreprise

Toute personne chargée d'exercer une fonction de tuteur ou de maître d'apprentissage dans le cadre d'un contrat d'alternance ou suite à l'arrivée d'un nouveau collaborateur.

Formation accessible aux personnes en situation de handicap
Contacter le référent handicap de La Rochelle Université :
handicap@univ-lr.fr ou +33(0)5 46 45 72 51.

» TARIF

700€ net de taxes par session de formation

» PRÉREQUIS

Être titulaire d'un diplôme ou d'un titre relevant du domaine professionnel correspondant à la finalité du diplôme ou du titre préparé par l'apprenti d'un niveau au moins équivalent ET justifiant d'une année d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti

OU

Justifier de deux années d'exercice d'une activité professionnelle en rapport avec la qualification préparée par l'apprenti.

» DURÉE, RYTHME ET ORGANISATION

14 heures (2 jours, 7h par jour)

Prochaines sessions :

- 8 et 9 janvier 2024
- 13 et 14 juin 2024

CONTENU DE LA FORMATION

Maître d'apprentissage : une fonction qui ne s'improvise pas !

- Rôle et responsabilité du maître d'apprentissage en entreprise
- Obligations légales et réglementaires
- Notions administratives

L'intégration : la clé de la réussite

- Préparer l'arrivée dans l'entreprise
- Soigner l'accueil
- Faciliter l'intégration

Un parcours d'apprentissage adapté

- Concevoir un parcours adapté à l'apprenant et à l'entreprise
- Choisir et préparer les activités professionnelles
- Évaluer la progression de son alternant

Accompagner vers l'autonomie professionnelle

- La relation pédagogique
- Écouter et guider
- Adopter la juste distance

MÉTHODES MOBILISÉES

- Formation en présentiel
- Accueil des apprenants dans une salle dédiée à la formation
- Documents supports de formation projetés
- Apports théoriques
- Exercices pratiques
- Quiz
- Fiches pratiques

MODALITÉS D'ÉVALUATION

- Quiz
- Attestation de fin de formation remise aux stagiaires à l'issue de la formation

MODALITÉS D'INSCRIPTION ET DÉLAIS D'ACCÈS

- Nous contacter pour plus d'informations

Nous contacter

La Rochelle Université

Direction du développement de
la formation professionnelle, de
l'alternance et des
relations socio-économiques

formationcontinue@univ-lr.fr

05 16 49 65 18

N° Siret : 19170032700189 - Code APE : 8412Z
N° de déclaration d'activité : 5417P001817

SUR MESURE



MAJ : 19/10/2023